

Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES

info@aarca74.com

☎ : 02.38.59.49.83

Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE
Tel : 04.50.73.37.75

Pour les adhésions : adhesion@aarca74.com

A . A . R . C . A .

INTERNET: www.aarca74.com/

Bulletin 2015-3 décembre 2015

Du côté de la Chapelle...

La commune a maintenant son **site Internet** :

<http://www.mairielachapelledabondance.com>

Vous y trouverez beaucoup d'informations utiles, dont le bulletin municipal 2015 paru cet automne...mais toujours pas les comptes rendus du conseil municipal. Soyons patients....

A la Panthiaz, le **foyer nordique** est bien avancé mais ne sera pas probablement pas opérationnel cet hiver alors que la nouvelle billetterie et les toilettes devraient l'être.

Les **travaux de l'école** se poursuivent pour une ouverture en septembre 2016.

La nouvelle canalisation d'eau potable entre les Plagnes et l'église sera opérationnelle pour l'hiver.

Au Crêt-Béni, un nouveau système de pompage va permettre d'améliorer l'**enneigement artificiel** du secteur des Prés tandis que la retenue collinaire a été équipée d'un surpresseur d'air générant des bulles qui éviteront le gel de l'eau. Elle est maintenant remplie et clôturée et sera en service pour l'hiver.

La commune a obtenu une deuxième fleur au concours de **villages fleuris** récompensant ses efforts dans ce domaine. Il sera planté 5 arbres à la nouvelle école. Le maire, Bernard Maxit a laissé le soin aux enfants d'en trouver un de chaque continent qui pousse au-dessus de 1000m d'altitude...

La municipalité réfléchit actuellement à une dénomination pour les rues de la Chapelle.

Jérôme Verne, directeur de CALD a quitté les pistes de la Chapelle pour retrouver sa région d'origine des Hautes-Alpes. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions et garderons le souvenir d'un homme ouvert motivé et convivial avec qui nous avons entretenu d'excellentes relations. Il est remplacé par M Louis Cometto qui a une longue expérience de ce type de poste occupé précédemment en Maurienne.



La future école de la Chapelle

Inondations: Par deux fois, en mai et en juillet, la Dranse est sortie de son lit. Les dégâts ont été importants sur le sentier, la crue de juillet détruisant même les premières réparations apportées en urgence suite à la première crue. Les habitants de la Pesse ont rappelé leurs démarches infructueuses auprès de la mairie pour faire cesser les dépôts sauvages de matériaux au bord de la Dranse qui font courir de graves dangers aux riverains. Nous avons nous-mêmes déploré cet état de fait lors d'une AG, il y a plus de 10 ans...Sans doute faudra-t-il attendre une crue plus violente pour qu'on se rappelle que l'eau doit s'écouler avec un minimum de contraintes dans son lit majeur.

Le **Buski** fonctionnera bien cet hiver, permettant aux parisiens de rejoindre Aigle en Suisse puis la Vallée d'Abondance par cette petite navette. Il circulera les samedis 19 et 26 décembre, 2 janvier, 6, 13, 20, février et 5 mars dans les deux sens.

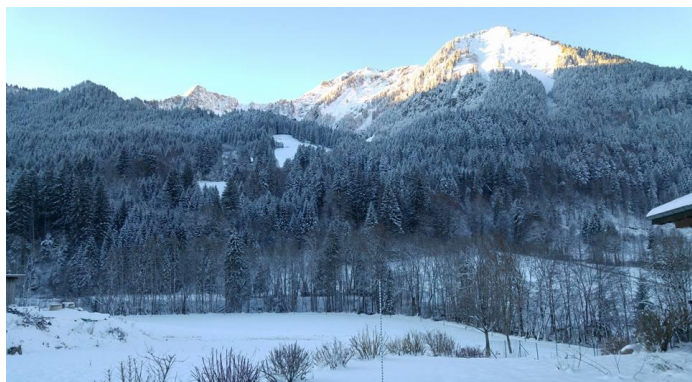
Pour le train demander TGV Lyria destination Genève/Lausanne /Aigle

Pour la correspondance Buski:

<http://www.buski.biz/transport/buski-portes-soleil-horaires.html>

Par délibération du conseil municipal du 1^{er} juillet 2015, le conseil municipal a décidé **la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** afin de le mettre en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale et les lois Grenelle 2. C'est une démarche longue et lourde à laquelle sera associée l'AARCA grâce à son agrément au titre de l'urbanisme.

La compétence « Élaboration de PLU intercommunal » devenant progressivement intercommunal, attendons de voir quelle sera la position de la nouvelle communauté de communes qui pourrait reprendre à son compte la procédure.



De la neige dès novembre....

Du côté de la 2CVA

La loi NOTRe a donné jusqu'en mars 2016 aux préfets et aux comités Départementaux de Coopération Intercommunale pour boucler la nouvelle carte de l'intercommunalité. Ces nouvelles communautés de communes verront le jour au 1^{er} janvier 2017.

Elle a par ailleurs confirmé le seuil de population. Ce seuil ne permet pas à la 2CVA de rester seule car, curieusement, la loi ne prend pas en compte la population DGF (avec les résidents secondaires) mais uniquement les résidents permanents.

En Chablais, la CDCI a proposé la fusion de la Communauté de Commune de la Vallée d'Abondance (2CVA) avec celle du Pays d'Évian (CCPE). La décision n'est pas définitive mais la majorité des élus de la vallée y est favorable (le maire de la Chapelle préférerait la CC du Haut-Chablais rassemblée autour de Morzine). La CCPE l'ayant acceptée, il semble donc ne plus y avoir d'obstacle à cette fusion : décision en mars.

La nouvelle communauté de communes verra ses compétences élargies, elle prendra notamment en charge l'assainissement et les déchets (ordures ménagères, tri sélectif et déchetteries) ainsi que la gestion des collèges.



La Belle Dimanche en août, une fête typique et incontournable

Le Wintertrail Oxfam: 5 et 6 mars 2016

L'association Oxfam France revient en Vallée d'Abondance pour le 2^{ème} Wintertrail. Rappelons que les 800 engagés en équipe de 4 personnes, devront récolter des fonds pour l'association et parcourir 60 km en raquettes en moins de 30h.

L'ONG agit dans plus de 90 pays sur les causes structurelles de la pauvreté.

Votre participation peut se manifester en supportant une équipe ou encore en étant bénévole le temps d'un week-end pour contribuer à la réussite de l'évènement et agir concrètement contre la pauvreté dans le monde. En 2015 l'AARCA a soutenu une équipe de l'ESF composée de 4 monitrices de la Chapelle et un groupe de bénévoles a œuvré tout le week-end pour l'organisation, se chargeant notamment des 600 petits déjeuners du dimanche matin.

Nous avons tenté d'engager une équipe de l'AARCA, mais les courageux se font un peu rares....cependant, il n'est pas trop tard.

Renseignements et inscriptions sur le site internet www.oxfamwintertrail.fr.

L'AARCA participera encore à l'organisation. Si vous pouvez vous libérer entre le 4 et le 6 mars, merci de nous en informer afin de nous inscrire pour travailler ensemble. De même nous pouvons soutenir une équipe qui participe au défi.

La FARSM (Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne) a tenu son assemblée générale le 4 août à Chamonix et son conseil d'administration le 20 novembre à Paris.

Lors de ces deux réunions, ont été abordées les conséquences des lois ALUR et les difficultés de rénovation de l'immobilier de loisir ancien qui ne correspond plus aux attentes des vacanciers du XXI^{ème} siècle. Mireille Sertout, notre présidente, est aussi intervenue sur la transmission de ce patrimoine aux générations suivantes et travaille

avec la région Rhône-Alpes sur le Conseil Montagne 2040 qui cherche les solutions pérennes à une montagne des 4 saisons.

Le 24 novembre, une délégation a été reçue à l'Assemblée Nationale par M Charles-Ange Ginesy, président de l'Association des Maires des Stations de Montagne et Nicolas Rubin, secrétaire général, maire de Châtel. Il a, bien sûr, été question des « lits froids », de l'avenir de l'immobilier de montagne, des impacts négatifs des lois ALUR et NOTRe dans les stations de montagne. Nous en parlerons à l'AG. Petit à petit, ensemble, nous faisons entendre notre voix

Offre ABRITEL :

La FARSM a conclu un partenariat avec ABRITEL, grande centrale mondiale de réservation de locations de vacances sur Internet. Vous pourrez bénéficier d'une remise de 50% sur l'abonnement la première année et 30% ensuite. Pour découvrir ABRITEL :

<https://www.abritel.fr/>

Pour bénéficier de l'offre :

https://gallery.mailchimp.com/b38cdeda1d560dae19c81cfd9/files/Abritel_Nouvel_Abonnement_FARSM.pdf



Ça vous fait envie ? Venez le partager avec nous lors d'une sortie Portes du Soleil.

La bibliothèque « Le Millefeuilles »

Les bénévoles vous y accueillent toujours les lundis, mercredis et vendredis soir au-dessus de l'OT.

Elle abritera une nouvelle exposition de peintures de Sylvie Jacquin.

Au deuxième étage se tiendra une **exposition de photos** de stations de montagne intitulée : « **la neige et l'architecte** »

Un lynx a été repéré et photographié au Mont de Grange par une spécialiste locale de la faune sauvage. Rassurez-vous, l'animal ne chasse que pour manger et vous avez très peu de chances de le rencontrer tant il est discret.



Le lynx en hiver

Mondialisation et COP 21...

Des gaz de schiste (éthane) repérés par la station suisse de Jungfraujoch et en augmentation depuis 2005 ont été identifiés comme provenant de fuites des forages nord-américains (Dauphiné du 20/10). C'est plus inquiétant que le lynx....

Le tour de France cycliste 2016 se jouera probablement dans les Portes du Soleil. Après la dernière ascension, celle du col de Joux Plane, celui qui sera en tête lors de l'arrivée à Morzine aura toutes les chances de finir à Paris avec le maillot jaune gage de gloire éternelle. On pourra s'y rendre en télésiège à partir de Pré-la-Joux. Cela risque donc de doper la fréquentation de la vallée d'Abondance fin juillet.

Annonce:

Vends appartement T2 42 m2 avec garage, au pied du Crêt-Béni

Merci de contacter l'AARCA pour mise en relation.

Ils nous ont quittés :

Henri Procaccia (Les Revêts) le 22 mai

Ginette Atkatlian (Le Bakoua) le 4 décembre

Tous les deux résidents à la Chapelle et adhérents de l'Association de longue date.



Rencontre au Linleu

Tarifs des remontées mécaniques 2015/2016 du 19 décembre au 03 avril 2016

Tarif en euros	enfant	Jeune ou senior	Adulte
Saison La Chapelle résident	142	172	203
Saison Evasion résident	345	413	472
Saison P du Soleil résident	540	648	720
Journée La Chapelle	22	24	28.50
5j non consécutifs	91.50	101.50	119
Journée Evasion	26.50	31.50	37
Journée P du Soleil	37	45	49.50

Enfant : 5/16 ans Jeune : 16/22 ans (sauf PdS: 16/19ans) Senior: + 65 ans (+ 75 ans: gratuit (sauf PdS))
Des tarifs promotionnels sont proposés par internet : <http://www.ski.lachapelle74.com/fr/> Les forfaits « résidents » sont délivrés uniquement à la billetterie de la Panthiaz, aux propriétaires et à leurs enfants jusqu'à 22 ans sur présentation du relevé de la taxe d'habitation 2012 et du livret de famille.
Forfaits nordiques: Renseignements : www.valleedabondance.fr/domaine-nordique.html tél. 06 47 64 92 13

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vous êtes conviée(e) à notre traditionnelle **assemblée générale** qui se déroulera :

mardi 29 décembre à 18h
à la salle voûtée de l'Office de Tourisme.

- Rapports moral, d'activité, et financier
- Activités 2016
- Questions diverses

Vous pourrez poser vos questions à M le Maire qui présentera les projets communaux, et aux différents acteurs du tourisme local (président de l'OT, directeur des remontées mécaniques,...).

N'hésitez pas à rejoindre les administrateurs de l'AARCA. Toute nouvelle contribution sera la bienvenue. Deux postes sont à pourvoir.

La réunion sera clôturée par le pot de l'amitié vers 20h.

Vous pouvez y amener vos amis ou voisins qui ne connaîtraient pas encore l'AARCA.

Dans la période de profonds changements urbanistiques et de gouvernance que nous allons connaître, il est plus que jamais indispensable de pouvoir s'appuyer sur votre association agréée au titre de l'urbanisme pour en comprendre les enjeux (révision du PLU, fusion de communautés de communes, transferts de compétences).

Pensez à renouveler votre adhésion, si ce n'est déjà fait, afin de faciliter le travail de la trésorière.

Corrigez vos coordonnées si elles ont changé et retournez votre chèque de 15€ à :

Mme Isabelle MOUGIN : 5, rue des Tilleuls 70230 LOULANS VERCHAMP : adhesion@aarca74.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de l'en informer par retour